

Faire vivre la démocratie

HLM Pussy

3^e

de l'injustice à l'engagement, comment agir à l'ère des réseaux sociaux ?

Cette fiction franco-marocaine de 101 minutes, sortie en France en mars 2024, est officiellement classée « tous publics » par le CNC. Le dossier pédagogique des Grignoux la conseille néanmoins à partir de 14 ans, ce qui correspond bien au niveau troisième. (CNC)

Le film aborde des violences sexuelles, les rapports entre adolescents et adultes, la réputation et les conflits familiaux. Même s'il est classé tous publics, le cadre pédagogique doit être clairement posé.

EMC = cadre principal, EMI = réseaux sociaux / opinion / diffusion, EVARS = consentement / relations / violences sexuelles.

EMI : Éducation aux médias et à l'information. Elle apprend notamment à distinguer faits, opinions et rumeurs, à vérifier une information, à comprendre le fonctionnement des médias et des réseaux sociaux, et à développer un usage critique du numérique.

EVARS : Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité. Au collège, elle aborde notamment le consentement, le respect de soi et des autres, l'égalité filles-garçons, les relations affectives, la prévention des violences sexistes et sexuelles et la protection de l'intimité.

Rattachement au programme de 3^e : l'EMC s'articule avec l'EVARS et l'EMI dans le cadre du parcours citoyen

En EMC

Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement : l'opinion

Cette partie du programme demande notamment de travailler sur :

- la formation et l'expression de l'opinion publique ;
- le rôle des médias et des médias sociaux ;
- la distinction entre un fait, une opinion, une croyance et un savoir ;
- les mobilisations menées sur les réseaux sociaux ;
- les personnes qui alertent l'opinion ;
- le mouvement **#MeToo**, explicitement cité dans les démarches proposées.

Dans le film, un comportement sexuel non consenti conduit trois adolescentes à décider de filmer puis de diffuser une vidéo sur les réseaux sociaux. La situation initialement privée devient alors une affaire publique. Le film permet donc d'étudier une chaîne démocratique et médiatique complète :

un acte → un témoignage → une alerte → une publication → une mobilisation → une opinion publique → des pressions → des conséquences.

La question n'est pas seulement de savoir si les adolescentes ont raison de dénoncer ce qu'elles considèrent comme une violence. Elle est aussi de comprendre :

- comment établir les faits ;
- qui peut qualifier juridiquement un acte ;
- comment soutenir une victime ;
- comment alerter sans exposer davantage la personne concernée ;
- ce qui distingue l'opinion publique de la justice ;
- ce qui se produit lorsque la diffusion d'une information échappe à ses auteurs.

Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement : l'engagement collectif

Ce rattachement devient pertinent lorsque les élèves étudient :

- l'action collective ;
- les associations d'aide aux victimes ;
- les mobilisations féministes ;
- les campagnes de sensibilisation ;
- les différentes manières de transformer une indignation en action citoyenne.

En EMI

- ☐ construction et contextualisation d'une information ;
- ☐ différence entre une vidéo et une preuve complète ;
- ☐ cadrage et sélection des images ;
- ☐ viralité ;
- ☐ commentaires et réactions ;
- ☐ perte de contrôle sur une publication ;
- ☐ réputation numérique ;
- ☐ confusion entre dénonciation publique et décision de justice.

En EVARS

- comprendre le consentement ;
- reconnaître les rapports de domination ;
- respecter l'intimité et la dignité ;
- savoir demander de l'aide ;
- réfléchir aux relations entre filles et garçons ;
- prévenir les violences sexistes et sexuelles.
- L'EMC peut officiellement s'articuler avec l'EVARS dans le cadre du parcours citoyen

La problématique générale du parcours

Comment dénoncer une violence et mobiliser l'opinion tout en respectant les personnes et les règles de l'État de droit ?

Elle fait apparaître plusieurs questions :

- Une cause juste rend-elle tous les moyens acceptables ?
- Une vidéo montre-t-elle nécessairement toute la vérité ?
- Les réseaux sociaux peuvent-ils réparer une injustice ?
- Peut-on soutenir une victime sans décider à sa place ?
- L'opinion publique peut-elle remplacer la justice ?
- Comment passer de l'indignation à un engagement citoyen responsable ?
- Alerter l'opinion suffit-il pour être un lanceur d'alerte ?

Compétences travaillées

- ✓ Analyser et comprendre un document audiovisuel.
- ✓ Prélever et classer des informations.
- ✓ Justifier une interprétation par des éléments précis.
- ✓ Exprimer une opinion argumentée.
- ✓ Écouter et prendre en compte la parole d'autrui.
- ✓ Participer à une délibération.
- ✓ Distinguer les faits des jugements.
- ✓ S'exprimer clairement à l'oral.
- ✓ Utiliser un vocabulaire juridique et civique adapté.

Les objectifs pédagogiques

À la fin du parcours, l'élève doit être capable de :

- **Présenter le film sans se limiter à raconter son intrigue.**
- **Montrer qu'il existe plusieurs jeunesses**, selon les milieux sociaux, les histoires familiales et les aspirations.
- **Définir le consentement** à partir du droit.
- **Distinguer un fait, un témoignage, une interprétation, une opinion, une rumeur et une décision de justice.**
- **Expliquer le rôle des réseaux sociaux** dans la formation de l'opinion publique.
- **Comprendre les possibilités et les limites de l'engagement numérique.**
- **Analyser une scène de cinéma**, en étudiant à la fois son contenu et sa mise en scène.

Production finale : construire un oral argumenté et personnel pour le DNB.

Séance 1 – Entrer dans le film

HLM Pussy est un film dramatique franco-marocain écrit et réalisé par Nora El Hourch. Présenté en festival en 2023, il sort en salles en France le 6 mars 2024. Il s'agit du premier long-métrage de la réalisatrice.

Que peut annoncer le titre HLM Pussy ?

Activité

- Que signifie le sigle HLM ?
- Quels milieux sociaux le titre semble-t-il évoquer ?
- Pourquoi associer un lieu d'habitation à un terme provocateur ?
- Le titre annonce-t-il un film social, un film militant, un film sur la jeunesse ou les trois ?
- Que peuvent vouloir dénoncer les personnages ?
- Quels dangers peut présenter une dénonciation sur les réseaux sociaux ?

Réalisation

Nora El Hourch

Acteurs
principaux

Leah Aubert,
Médina
Diarra, Salma
Takaline,
Oscar Al
Hafiane,
Bérénice Bejo

Pays de
production

France/Maroc

Genre

Drame

Durée

101 minutes

Sortie

2023

Séance 2 & 3 –

Regarder et analyser le film

Projection du film

La classe travaille par binômes. Tous les axes d'observation doivent être choisis et répartis entre les différents binômes. Travail écrit évalué. Production d'une affiche du film selon l'axe d'observation choisi.

Binômes	Axe d'observation
1	Les milieux sociaux et les espaces (lieux de vie)
2	Les familles et les rapports entre générations
3	Le consentement et les rapports de pouvoir
4	Les réseaux sociaux et l'opinion publique
5	L'amitié, la solidarité et l'engagement
6	La mise en scène et le langage cinématographique

Séance 2 & 3 - Regarder et analyser le film

Moment ou scène	Ce que je peux objectivement observer	Ce que la scène me fait comprendre et/ou ressentir	Procédé cinématographique utilisé	Notion d'EMC – d'EMI – d'EVARS

Séance 2 & 3 - Regarder et analyser le film

Groupe 1 – Des jeunes socialement différentes

Questions d'observation

- Où vivent les trois adolescentes ?
- Quels espaces fréquentent-elles ?
- Quels éléments du décor montrent les différences sociales ?
- Quels vêtements, loisirs, moyens de transport ou habitudes peuvent être relevés ?
- Quelles ressources chaque famille peut-elle mobiliser ?
- Les personnages ont-ils les mêmes projets d'avenir ?
- Ont-ils la même confiance dans l'école et dans la réussite ?
- Le milieu social détermine-t-il complètement leurs choix ?
- Le film oppose-t-il simplement « la banlieue » et « les familles aisées » ou montre-t-il une situation plus complexe ?
- Amina est-elle complètement à sa place dans son propre milieu social ?

Aide & astuce pour comprendre et analyser le film

Il ne faut pas parler de « la jeunesse » comme d'un ensemble uniforme. Le film représente plusieurs jeunes, qui partagent un âge et une amitié mais ne disposent pas des mêmes ressources, des mêmes protections ni des mêmes possibilités.

Séance 2 & 3 - Regarder et analyser le film

Groupe 2 – Les familles et les générations

Questions d'observation

- Comment chaque adolescente communique-t-elle avec ses parents ?
- Quels parents semblent très présents, absents, protecteurs ou autoritaires ?
- Quels sujets peuvent être abordés dans chaque famille ?
- Quels sujets restent tus ?
- Les adultes comprennent-ils la manière d'agir des adolescentes ?
- Comment les familles réagissent-elles à la publication de la vidéo ?
- La réputation de la famille joue-t-elle un rôle ?
- Comment les histoires migratoires ou la double culture apparaissent-elles ?
- Les adolescentes se sentent-elles libres de construire leur propre identité ?
- La solidarité familiale protège-t-elle toujours les jeunes filles ?

Aide & astuce pour comprendre et analyser le film

Comment les histoires familiales, la double culture et les différences sociales influencent-elles les manières de se sentir appartenir à la société française ?

La réalisatrice explique elle-même avoir voulu montrer comment un même combat peut être vécu différemment selon le milieu social, l'éducation et la double culture.

Séance 2 & 3 - Regarder et analyser le film

Groupe 3 – Le consentement et les rapports de pouvoir

Questions d'observation

- Que se passe-t-il précisément dans la scène à l'origine du conflit ?
- Que veut le garçon ?
- Que veut la jeune fille ?
- Ses réactions sont-elles prises en considération ?
- Existe-t-il une différence d'âge, d'expérience ou de pouvoir ?
- Le silence peut-il être interprété comme un accord ?
- Une personne peut-elle changer d'avis ?
- Comment la jeune fille exprime-t-elle ensuite ce qu'elle a ressenti ?
- Ses amies lui laissent-elles toujours décider de la manière d'agir ?
- Soutenir une victime signifie-t-il nécessairement parler ou agir à sa place ?

Aide & astuce pour comprendre et analyser le film

Depuis novembre 2025, le Code pénal indique qu'un consentement doit notamment être :

- ✓ libre et éclairé ;
- ✓ spécifique ;
- ✓ donné avant l'acte ;
- ✓ révocable.

Il ne peut pas être déduit du seul silence ou de la seule absence de réaction. **Consentir, c'est accepter librement une action précise, en la comprenant. Cet accord doit exister avant l'action et peut être retiré à tout moment. Ne rien dire ne signifie pas nécessairement accepter.**

Séance 2 & 3 - Regarder et analyser le film

Groupe 4 – Les réseaux sociaux et l'opinion publique

Questions d'observation

- Pourquoi les adolescentes décident-elles de filmer ?
- Que souhaitent-elles prouver ?
- Pourquoi publient-elles la vidéo ?
- Quel résultat espèrent-elles ?
- Qui regarde, partage ou commente la publication ?
- Les personnes qui réagissent connaissent-elles toute la situation ?
- Quels commentaires reposent sur des faits ?
- Quels commentaires relèvent d'une opinion ou d'une rumeur ?
- Les adolescentes conservent-elles le contrôle de la vidéo ?
- L'image du garçon peut-elle encore être maîtrisée après sa diffusion ?
- L'image des adolescentes est-elle également transformée ?
- La vidéo rapproche-t-elle les personnages ou les isole-t-elle ?
- Les réseaux sociaux permettent-ils de rendre justice ?

Aide & astuce pour comprendre et analyser le film

Le consentement à être photographié ou filmé ne signifie pas automatiquement que l'on accepte la diffusion de l'image. Lorsqu'une personne est reconnaissable, la publication sur un réseau social nécessite normalement son autorisation, sous réserve de certaines exceptions liées notamment au droit à l'information.

Dans l'analyse du film, il ne faut pas conclure trop rapidement qu'une infraction précise a nécessairement été commise : le lieu, les circonstances, le contenu et les modalités de diffusion doivent être examinés.

Schéma à compléter

Événement initial

↓

Récit fait aux amies

↓

Décision de filmer

↓

Sélection d'images

↓

Publication

↓

Commentaires et partages

↓

Formation d'une opinion

↓

Pressions sur les personnages

↓

Conséquences imprévues

Séance 2 & 3 - Regarder et analyser le film

Groupe 5 – L'amitié, la solidarité et l'engagement

Questions d'observation

- ☐ Les trois adolescentes réagissent-elles de la même façon ?
- ☐ La victime souhaite-t-elle toujours les mêmes choses que ses amies ?
- ☐ Qui prend les décisions ?
- ☐ L'une des adolescentes impose-t-elle parfois sa manière de combattre ?
- ☐ Peut-on être solidaire tout en étant en désaccord ?
- ☐ Pourquoi l'amitié se fragilise-t-elle ?
- ☐ Une cause collective peut-elle effacer les besoins particuliers d'une personne ?
- ☐ Les adolescentes cherchent-elles principalement à protéger, à punir, à informer ou à mobiliser ?
- ☐ Leur action devient-elle politique ?
- ☐ Quelles autres formes d'engagement auraient été possibles ?

Aide & astuce pour comprendre et analyser le film

La solidarité ne consiste pas seulement à agir rapidement. Elle suppose aussi :

- d'écouter la personne concernée ;
- de respecter ses choix ;
- de ne pas l'exposer davantage ;
- de chercher de l'aide ;
- de réfléchir aux conséquences de l'action engagée.

Séance 2 & 3 - Regarder et analyser le film

Groupe 6 – Analyser le langage cinématographique

Éléments à observer

- ❖ Les gros plans sur les visages ;
- ❖ les regards et les silences ;
- ❖ les changements de rythme ;
- ❖ la musique ;
- ❖ les bruits et les moments sans musique ;
- ❖ les espaces fermés et les espaces ouverts ;
- ❖ les couleurs ;
- ❖ les déplacements des personnages ;
- ❖ la place du téléphone dans le cadre ;
- ❖ les scènes où le spectateur sait davantage ou moins que les personnages ;
- ❖ les oppositions entre les lieux de vie ;
- ❖ la manière dont les trois amies sont filmées ensemble puis séparément.

Aide & astuce pour comprendre et analyser le film

- Quel personnage le spectateur suit-il principalement ?
- Le film impose-t-il un jugement ou laisse-t-il une place au doute ?
- Comment une scène produit-elle de la tension ?
- Une image filmée par un téléphone a-t-elle le même sens que l'image produite par la réalisatrice ?
- Pourquoi certaines informations sont-elles montrées et d'autres laissées hors champ ?
- Comment la mise en scène traduit-elle la fragilisation de l'amitié ?

Séance 4 – Trois adolescentes, plusieurs jeunesses

Les différences sociales et familiales expliquent-elles les réactions des personnages ?

Imprimer la fiche au format A3 – travail en groupes – restitution à l’oral.

Aide & astuce pour comprendre et analyser le film

Les trois adolescentes partagent une forte amitié mais ne vivent pas la même jeunesse. Il ne faut pas réduire un personnage à son origine, à sa religion supposée, à son quartier ou à son niveau de richesse. « Le milieu social du personnage influence son comportement parce que..., mais il ne le détermine pas totalement puisque... »

Éléments	Amina	Djeneba	Zineb
Milieu social			
Cadre familial			
Espaces fréquentés			
Projets et aspirations			
Rapport aux adultes			
Rapport aux réseaux sociaux			
Réaction face à l’acte subi			
Évolution pendant le film			

Séance 5 – Consentement, dignité et État de droit

Comment le droit protège-t-il les personnes sans autoriser chacun à rendre lui-même la justice ?

1. Qu'est-ce que consentir ?

Le consentement, c'est donner son accord librement pour une action précise.

Depuis 2025, le Code pénal français précise que, dans le domaine sexuel, le consentement doit être **libre et éclairé, spécifique, préalable et révocable**. Il ne peut pas être déduit du seul silence ou de l'absence de réaction d'une personne.

5 MOTS !

- ✓ **Libre** : personne ne doit être forcée, menacée ou soumise à une pression..
- ✓ **Éclairé** : la personne doit comprendre ce qu'elle accepte.
- ✓ **Spécifique** : accepter une chose ne signifie pas accepter toutes les autres.
- ✓ **Préalable** : l'accord doit exister avant l'action.
- ✓ **Révocable** : chacun peut changer d'avis à tout moment.

Séance 5 – Consentement, dignité et État de droit

On commente, on analyse

À partir du film :

1. À quel moment la question du consentement se pose-t-elle ?
2. Les personnages comprennent-ils tous la situation de la même manière ?
3. Peut-on considérer que **ne pas dire non signifie dire oui** ?
4. Une personne qui a accepté quelque chose peut-elle ensuite changer d'avis ?
5. Pourquoi le droit insiste-t-il sur le fait que le consentement doit être « spécifique » ?

Pour débattre

Dans une relation entre deux personnes, comment peut-on être certain du consentement de l'autre ?

Séance 5 – Consentement, dignité et État de droit

Comment le droit protège-t-il les personnes sans autoriser chacun à rendre lui-même la justice ?

2. Dénoncer une violence : tous les moyens sont-ils permis ?

Dans *HLM Pussy*, deux questions différentes doivent être distinguées.

Première question : le comportement sexuel dénoncé a-t-il été consenti ?

Deuxième question : la manière choisie pour dénoncer ce comportement — filmer puis diffuser une vidéo — respecte-t-elle elle-même les droits des personnes ?

Ces deux questions ne s'annulent pas.

Une personne qui dénonce une violence doit être **écoutée et protégée**, même si la manière utilisée pour dénoncer les faits peut poser d'autres problèmes.

Inversement, le fait de vouloir défendre une victime ou dénoncer une injustice ne signifie pas que **tous les moyens deviennent automatiquement acceptables**.

Séance 5 – Consentement, dignité et État de droit

On commente, on analyse

À partir des choix des adolescentes :

Pourquoi décident-elles de filmer ?

Que cherchent-elles à obtenir ?

Pourquoi choisissent-elles ensuite les réseaux sociaux ?

Pensent-elles rendre justice, alerter les autres ou protéger une victime ?

Leur objectif évolue-t-il au cours du film ?

Maîtrisent-elles toutes les conséquences de leur publication ?

Une cause que l'on considère juste autorise-t-elle à tout faire ?

Pour débattre

Peut-on commettre une injustice en voulant lutter contre une autre injustice ?

Les réseaux sociaux sont-ils un bon moyen pour dénoncer une violence ?

Séance 5 – Consentement, dignité et État de droit

Comment le droit protège-t-il les personnes sans autoriser chacun à rendre lui-même la justice ?

3. Qui peut rendre justice ?

- Dans un État de droit, chacun est soumis aux mêmes règles de droit, y compris ceux qui exercent le pouvoir.
- Une victime peut témoigner, être entendue et demander de l'aide.
- Ses proches peuvent écouter, soutenir et accompagner.
- Des associations peuvent informer et accompagner les victimes.
- La police et la gendarmerie peuvent recueillir les plaintes et mener des enquêtes.
- La justice doit examiner les faits, entendre les différentes parties et prendre une décision en appliquant la loi.
- Les médias et les citoyens peuvent informer, débattre, dénoncer une situation et se mobiliser.
- Les réseaux sociaux permettent de diffuser très rapidement une information ou un témoignage. Mais le nombre de « likes », de commentaires ou de partages ne permet pas d'établir à lui seul la vérité judiciaire.

On commente, on analyse

Reprenons maintenant le film :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quel rôle jouent les trois adolescentes ? ▪ À quel moment cherchent-elles à mobiliser d'autres personnes ? ▪ Les internautes disposent-ils de toutes les informations nécessaires pour juger la situation ? ▪ Quelle différence existe-t-il entre croire quelqu'un, soutenir quelqu'un et établir juridiquement les faits ? ▪ Pourquoi faut-il une enquête ? ▪ Pourquoi existe-t-il des juges ? | <ul style="list-style-type: none"> • Qu'arriverait-il si chacun pouvait décider seul de la culpabilité et de la sanction d'une autre personne ? • Une distinction importante • Dénoncer n'est pas juger. • Soutenir une victime n'est pas condamner soi-même une personne. • Exprimer une opinion n'est pas rendre une décision de justice. |
|--|--|

Séance 5 – Consentement, dignité et État de droit

À retenir

- ✓ Le consentement doit être libre, éclairé, spécifique, donné avant l'action et peut être retiré à tout moment.
- ✓ Une personne qui dénonce une violence doit pouvoir être écoutée, protégée et accompagnée.
- ✓ Dans un État de droit, les citoyens peuvent dénoncer une injustice et se mobiliser, mais ils ne remplacent ni l'enquête ni la justice.
- ✓ Les réseaux sociaux peuvent permettre d'alerter très rapidement l'opinion, mais ils peuvent aussi exposer des personnes et provoquer des jugements avant que les faits soient établis.

Séance 6 – De l’alerte à l’opinion publique

Débat

Publier une vidéo sur un réseau social, est-ce informer, alerter, mobiliser ou juger ?

Séance 6 – De l’alerte à l’opinion publique

Questionner, se questionner, réagir, agir



Fait vérifiable

Témoignage

Interprétation

Opinion

Rumeur

Jugement
juridique

Exemple de distinction

- ☐ « Une vidéo a été publiée » : fait vérifiable.
- ☐ « Je me suis sentie agressée » : témoignage sur une expérience vécue.
- ☐ « Il voulait forcément lui faire du mal » : interprétation d’une intention.
- ☐ « Je trouve son comportement inadmissible » : opinion.
- ☐ « On dit qu’il a fait la même chose à plusieurs filles » : rumeur si aucune source n’est établie.
- ☐ « Cette personne est coupable d’une agression sexuelle » : conclusion juridique qui ne peut pas être établie par de simples commentaires en ligne.

faits : que savons-nous réellement ?



droits : quels droits doivent être protégés ?

conséquences : quels effets la publication produit-elle ?

solutions : quelles autres actions étaient possibles ?

La production finale :

ORAL du BREVET

L'oral du DNB peut porter sur un projet mené dans le cadre d'un parcours éducatif (citoyen, santé, avenir, artistique).

Avec le film *HLM Pussy* il s'agit d'un **parcours citoyen (avec un côté artistique)**.

ORAL DU BREVET

- l'exposé oral dure **cinq minutes** ;
- il est suivi d'un entretien de **dix minutes** ;

L'épreuve est notée sur 20 :

- ☐ maîtrise de l'expression orale : 8 points ;
- ☐ maîtrise du sujet : 12 points.

Le candidat ne doit donc pas seulement présenter le film. Il doit surtout rendre compte :

- du travail réalisé ;
- de sa démarche ;
- des connaissances acquises ;
- de sa réflexion personnelle ;
- de son implication dans le projet.

1. Choisir son sujet

Exemple d'un sujet : **comment les réseaux sociaux peuvent permettre de dénoncer une violence, mais aussi compliquer la recherche de la vérité et de la justice (étude à partir du film HLM Pussy) ?**

Ce que doit contenir l'écrit (diaporama) et l'oral de mon travail.

- ✓ un oral individuel de cinq minutes (chronométré) ;
- ✓ un support type diaporama (PowerPoint, Canva...) ;
- ✓ l'analyse précise d'une scène ;
- ✓ des notions d'EMC ;
- ✓ Une réflexion (sur l'EMI, EVARS, le consentement, l'amitié, le milieu social....) ;
- ✓ une conclusion personnelle (pourquoi ce sujet, ce que j'en tire, ce que j'ai appris).

Notions liées à l'EMC

- consentement ;
- dignité ;
- opinion publique ;
- média social ;
- engagement ;
- mobilisation ;
- État de droit ;
- justice ;
- droit à l'image ;
- liberté d'expression ;
- responsabilité ;
- égalité entre les femmes et les hommes...

2. Plan précis pour les cinq minutes d'oral

P1. De 0 min 00 à 0 min 25 – Présenter le projet

Nombre de diapositives
1 à 3

Ce que je dois dire

- le titre du projet ;
- le cadre : EMC et parcours citoyen ;
- travail en classe ;
- le film étudié ;
- la problématique.

Exemple

Dans le cadre du parcours citoyen, j'ai travaillé sur le film HLM Pussy de Nora El Hourch. Ce film raconte comment trois adolescentes décident de dénoncer sur les réseaux sociaux un comportement sexuel non consenti. Je vais répondre à la question suivante : comment dénoncer une violence et mobiliser l'opinion tout en respectant les personnes et les règles de droit ?

2. Plan précis pour les cinq minutes d'oral

P2. De 0 min 25 à 0 min 55 – Présenter brièvement le film

nom du film ;

nom de la réalisatrice ;

nature du document : fiction contemporaine ;

trois personnages principaux ;

Pourquoi ce premier film ? Quelles expériences personnelles de la réalisatrice ont nourri son écriture ?

Nombre de diapositives

1 à 3

Ce qu'il faut éviter

raconter toute l'histoire ;

révéler toutes les péripéties ;

consacrer plus de trente secondes au résumé.

2. Plan précis pour les cinq minutes d'oral

P3. De 0 min 55 à 3 min 10 – Analyser le consentement et une scène

Nombre de diapositives
1 à 3

Situer la scène.

Passer l'extrait du film (1 minute maximum).

Décrire uniquement ce que l'on observe.

Expliquer le ressenti ou la réaction du personnage.

Présenter un procédé cinématographique.

Relier la scène à la notion de consentement.

Exemple de formulation

Dans cette scène, la mise en scène insiste sur le malaise du personnage grâce aux gros plans, aux silences et au peu d'espace qui lui est laissé. Le consentement ne peut pas être déduit de son silence. En droit, il doit être libre, éclairé, spécifique, préalable et révocable.

Ne pas se contenter de dire que la scène est « choquante » ou « triste ». Il faut expliquer comment le film produit cet effet.

2. Plan précis pour les cinq minutes d'oral

P4. De 3 min 10 à 4 min 10 – Plusieurs jeunes qui s'engagent différemment sur les réseaux sociaux

**Nombre de diapositives
1 à 3**

Plusieurs jeunes...

- Les trois adolescentes sont amies mais n'appartiennent pas exactement
- aux mêmes milieux sociaux (parents, éducation, lieu de vie, niveau de vie)
- Elles ne disposent pas des mêmes ressources familiales.
- Elles n'ont pas les mêmes aspirations.
- Elles ne réagissent pas de la même manière au comportement dénoncé.
- Le film montre que la jeunesse n'est pas un groupe homogène.
- Le milieu social et familial influence les choix sans les déterminer totalement.

Étudier les réseaux sociaux et l'engagement

- La vidéo permet de faire connaître rapidement une accusation.
- Elle peut donner une voix à celles qui pensent ne pas être entendues.
- Elle peut provoquer une mobilisation.
- Mais elle réduit une situation complexe à quelques images.
- Les commentaires mélangent faits, opinions et rumeurs.
- Les personnages perdent le contrôle de la publication.
- Les réseaux sociaux peuvent alerter l'opinion, mais ils ne remplacent ni l'enquête ni la justice.
- L'action citoyenne doit aussi respecter les droits et la dignité des personnes.

2. Plan précis pour les cinq minutes d'oral

P5. De 4 min 10 à 5 min – Conclusion personnelle

Nombre de diapositives
1 à 3

Exemple

Ce projet m'a permis de comprendre qu'il est légitime de dénoncer une violence, mais que la manière d'agir est importante. Une publication peut mobiliser l'opinion tout en aggravant la situation. Dans une démocratie, l'engagement doit donc associer la liberté de parler, la protection des victimes, la vérification des faits et le respect de l'État de droit...

Astuces et conseils pour réussir un oral du brevet

Préparer les dix minutes de questions

Votre fiche de préparation doit contenir le plan de votre oral, des développements, des aides et des réponses anticipées aux questions du jury.

Utilisez des couleurs différentes.

Questions sur le choix du sujet

Pourquoi avez-vous choisi ce sujet ?

- les questions concernant les adolescents ;
- les différences sociales ;
- le consentement ;
- les réseaux sociaux ;
- les formes contemporaines d'engagement.

Pourquoi ce projet appartient-il au parcours citoyen ?

Parce qu'il permet d'étudier les droits, la responsabilité, l'expression de l'opinion, l'engagement, le respect d'autrui et le fonctionnement de la justice dans une démocratie.

À SAVOIR : souvent le jury n'a pas vu le film !

Questions sur le film

- Quel personnage vous touche le plus ?
- Pourquoi avez-vous choisi cette scène ?
- Que retenez-vous de ce film ?

Quel procédé cinématographique avez-vous remarqué ?

- un gros plan ;
- le cadrage ;
- le hors-champ ;
- la musique ;
- le silence ;
- le montage ;
- les couleurs ;
- le décor ;
- la récitation dans le noir ;
- le jeu des regards.

Astuces et conseils pour réussir un oral du brevet

Questions d'EMC

▪ Qu'est-ce que le consentement ?

Un accord libre, éclairé et précis, donné avant une action et qui peut être retiré. Le silence ne suffit pas à prouver l'accord.

▪ Quelle différence existe-t-il entre un fait et une opinion ?

Un fait peut être vérifié à partir de preuves ou de sources. Une opinion est un jugement personnel qui peut être argumenté mais qui n'est pas en lui-même une preuve.

▪ Une vidéo constitue-t-elle toujours une preuve ?

Elle peut fournir un élément utile, mais elle ne montre qu'un angle, une durée et un contexte limités. Elle doit être examinée avec d'autres informations.

▪ L'opinion publique peut-elle condamner quelqu'un ?

Elle peut exprimer un jugement moral ou exercer une pression, mais seule la justice peut prononcer une condamnation juridique après une procédure.

▪ Les héroïnes sont-elles des lanceuses d'alerte ?

Elles cherchent à alerter l'opinion, mais il ne faut pas leur attribuer automatiquement le statut juridique de lanceuses d'alerte. Le film permet justement de réfléchir aux différences entre témoigner, dénoncer, mobiliser et lancer une alerte protégée par la loi.

▪ Les réseaux sociaux sont-ils utiles à la démocratie ?

Ils facilitent l'expression, la circulation des témoignages et les mobilisations. Mais ils favorisent aussi la diffusion rapide de rumeurs, les jugements sans enquête, le harcèlement et la perte de contrôle des informations.

▪ Quelles autres solutions étaient possibles ?

- parler à un adulte de confiance ;
- demander l'aide d'un personnel de santé ou d'éducation ;
- contacter une association ;
- conserver les éléments utiles sans les publier ;
- effectuer un signalement ou déposer plainte ;
- lancer une action de sensibilisation sans exposer les personnes.

Astuces et conseils pour réussir un oral du brevet

Questions sur le lien avec l'histoire

Quel rapport avec la société française des années 1950 à 1980 ?

- ☐ l'affirmation de la jeunesse ;
- ☐ l'évolution de la place des femmes ;
- ☐ les combats féministes ;
- ☐ les transformations familiales ;
- ☐ l'immigration ;
- ☐ l'urbanisation ;
- ☐ l'évolution progressive de la législation.

Questions personnelles

Qu'avez-vous appris ?

J'ai appris à définir juridiquement le consentement et à distinguer une information vérifiée d'une opinion diffusée sur un réseau social.

Votre opinion a-t-elle évolué ?

Elle peut avoir évolué : expliquez pourquoi en vous appuyant sur un exemple précis.

Quelle difficulté avez-vous rencontrée ?

- choisir une scène ;
- ne pas raconter le film ;
- différencier faits et interprétations ;
- parler d'un sujet sensible avec un vocabulaire précis ;
- respecter la durée de cinq minutes.

Les références juridiques essentielles

- ✓ **Consentement et agression sexuelle** : Code pénal, article **222-22**.
- ✓ **Viol** : Code pénal, article **222-23**.
- ✓ **Dignité** : Code civil, article **16**.
- ✓ **Vie privée et droit à l'image** : Code civil, article **9** ; Code pénal, article **226-1**.
- ✓ **Diffusion d'un enregistrement** : Code pénal, articles **226-2 et 226-2-1**.
- ✓ **Liberté d'expression** : DDHC, article **11**.
- ✓ **Présomption d'innocence** : DDHC, article **9** ; Code civil, article **9-1**.
- ✓ **Diffamation et injure** : loi du 29 juillet 1881, article **29**.
- ✓ **Cyberharcèlement** : Code pénal, article **222-33-2-2**.
- ✓ **Réseaux sociaux et protection des mineurs** : règlement européen **DSA 2022/2065**, notamment articles **16 et 28**.

Grille pour s'auto-évaluer

Cette grille reprend la répartition officielle entre expression orale et maîtrise du sujet, mais les sous-critères restent une proposition en lien avec le sujet sur le film HLM Pussy.

Maîtrise de l'expression orale – 8 points

Critère	Points
Voix audible, articulation et débit adapté	/2
Exposé organisé avec des transitions	/2
Respect des cinq minutes	/1
Regard, posture et utilisation maîtrisée du support	/1
Réponses développées et compréhensibles lors de l'entretien	/2

Maîtrise du sujet – 12 points

Critère	Points
Présentation exacte du film et du projet	/2
Analyse précise d'une scène	/3
Support	/1
Réflexion sur les réseaux sociaux et l'engagement	/3
Lien pertinent avec le programme d'EMC	/1
Bilan personnel argumenté	/2